

xicaïns, avec 500 de ses hommes; cette nouvelle n'est pas officielle, mais si elle est vraie, elle a de quoi faire baisser le pavillon au frère Jonathan.

On annonce une édition du Nouveau Testament sortie des presses de Québec. Nous n'avons que la place de témoigner combien nous avons à cœur que notre pays se distingue de plus en plus par les éditions de toute sorte qui sortiront de son sein. Nous ajouterons que l'ancienne capitale du Canada s'est distinguée plusieurs fois par des travaux estimables en ce genre.

—L'éditeur des *Mélanges* doit s'absenter aujourd'hui et ne sera de retour que lundi prochain.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

BAVIÈRE.

—L'on débattait dernièrement, dans la seconde chambre du royaume de Bavière, le quatrième point des doléances protestantes, qui avait pour objet la *conversion des mineurs* d'un culte à un autre; conversion que les orateurs protestants de la chambre bavaroise, comme certains membres de notre chambre des députés, déclarent abusive et illégale. Le célèbre professeur Dellingner, prêtre catholique et membre de la chambre, après avoir exposé sur cette matière la doctrine antique et immuable de l'Eglise, interpella les pasteurs protestants, députés comme lui, pour savoir si, dans le cas où un Israélite de dix-sept ans, par exemple, viendrait les prier de lui ouvrir les portes de leur Eglise, ils lui refuseraient le baptême, et le renverraient à quatre ans? Qui? lui répondit à haute et intelligible voix, le doyen protestant Scholler. —Mais, reprit M. Dellingner, si ce jeune homme vous avait fait appeler à son lit de mort, et qu'il vous conjurât, au nom de Dieu et de son salut éternel, de lui ouvrir le ciel en lui administrant le baptême, oseriez-vous bien le lui refuser? —Tous les pasteurs gardèrent le silence. Mais le doyen Scholler s'écria encore: *Je lui expliquerais que le baptême extérieur est chose indifférente; qu'il n'y a d'essentiel que la foi, par laquelle seule on est sauvé.* —Eh bien, reprit l'orateur catholique, sans s'arrêter à la théorie du doyen Scholler, que son collègue le doyen Bauer avait d'ailleurs désavouée par un geste négatif, «puisque la loi doit être la même pour tous, ce qui est permis, ce qui est juste et louable pour un Israélite, ne peut pas être défendu pour un chrétien qui croit trouver la vraie foi, et par conséquent l'espérance du salut dans une autre église que la sienne?» L'argument était irréfutable: aussi n'y fut-il répondu que par des cris tumultueux partis des bancs protestants. Le député Lechuer, l'un des interrupteurs, poussa si loin l'emportement et la violence, que le président se vit obligé de le rappeler à l'ordre.

Ami de la religion.

POSEN.

—On mande de Posen que l'archevêque y était revenu de son second voyage de Berlin sans avoir reçu aucune décision sur les demandes personnelles qu'il avait présentées au Roi en faveur des détenus polonais. De nouvelles arrestations ont encore eu lieu, entre autres celles des lieutenants Mackiewicz et Sænger, du 12^e régiment d'infanterie, faisant partie de la garnison. Le dimanche 24 mai, le service divin a été troublé par un individu qui a arraché de sa poitrine la médaille qui lui avait été conférée pour la conduite qu'il avait tenue la nuit du 3 mars. Cet individu a été arrêté au milieu de l'église. Le 26, on avait arrêté sept étudiants du gymnase catholique, qui venaient à peine d'être rouverts. Un propriétaire polonais, qui avait été précédemment arrêté, a été livré aux autorités russes, par suite de leur pressante réquisition. Cette extradition a produit à Posen la plus douloureuse impression.

CONSTANTINOPLÉ.

—Nous lisons dans le *Courier de Constantinople* du 11 avril les détails suivants, qui ne manquent pas d'intérêt, si l'on considère qu'il s'agit encore d'un établissement catholique entouré de la faveur des Turcs, dans la capitale même de l'islamisme:

«Mardi dernier, 7 avril, a eu lieu à la maison de la Providence à Galata, le tirage de la loterie en faveur des pauvres. Les lots, au nombre de 450, avaient été disposés avec une grâce et un goût parfaits à l'extrémité d'une grande salle à laquelle ils donnaient un véritable air de fête. Tous les regards se portaient sur les magnifiques cadeaux que S. M. la reine des Français avait daigné envoyer pour cette loterie. Une grande et belle coupe, et une très-jolie statuette de la Vierge, sorties l'une et l'autre des ateliers de la célèbre fabrique royale de porcelaine de Sèvres, attiraient surtout l'attention des assistants. Sa Majesté avait bien voulu joindre à ces deux objets de grande valeur, deux autres coupes de moindres dimensions, et une chancellerie qu'elle avait travaillée de ses mains. Malgré le mauvais temps l'assemblée était nombreuse et choisie. Madame l'ambassadrice de France, Achir bey, gouverneur de Galata, ainsi que l'élite de la société de Péra, honoraient de leur présence cette intéressante réunion. Les bonnes Sœurs qui ont mis leur maison sous la protection spéciale de Notre-Dame de la Providence avaient voulu faire à la statuette de la Vierge donnée par S. M. la reine des Français, l'honneur du premier lot. Elle a été gagnée par S. A. Méhémed-Ali pachia, grand-amiral, beau-frère de Sa haute-se. La grande coupe en porcelaine de Sèvres est échue à M. le docteur Drost, l'un des médecins qui donnent, gratuitement leurs soins aux pauvres de l'établissement. L'honorable M. David Glavan a eu la chancellerie.

«Le tirage de cette loterie a duré environ trois heures. Pendant tout ce

temps l'intérêt s'est constamment soutenu; tout y concourait: le mérite de l'institution des Sœurs si justement apprécié de tous; la variété des articles; la manière heureuse avec laquelle avaient été distribués les principaux lots; enfin la bizarrerie fréquente qui se rencontrait entre la destination des objets et les personnes à qui le sort les faisait échoir, bizarrerie qui a excité à plusieurs reprises l'hilarité des assistants. Nous sommes heureux de constater que cette loterie a eu un succès complet, et que les billets ont été recueillis avec empressement par les ambassadeurs, les hauts fonctionnaires musulmans, et par toutes les personnes sages, sans distinction de nationalité et de religion; en se réunissant ainsi sur le terrain neutre de la charité, elles ont voulu donner un témoignage éclatant du vif intérêt qu'elles portent à la classe malheureuse, et rendre hommage aux dignes Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, pour leur zèle et leur dévouement à soulager toutes les misères.»

Ami de la Religion.

ÉTATS-UNIS.

Nouvelle-Orléans.—M^r. Odlin est parti hier, 26 courant, pour Galveston. Les aumôniers pour les Catholiques de l'armée, qui étaient arrivés ici jeudi de la semaine dernière, 18 juin, sont partis dès le lendemain pour le théâtre de leurs travaux, où il leur tardait d'arriver. A ce moment-ci ils sont sans doute au camp. Le R. P. McKelroy est Irlandais, et si nous sommes bien informés, il parle bien l'allemand; le P. Rey est Français; nous avons entendu dire qu'un Prêtre du Texas, parlant espagnol, devait se joindre à eux. Ainsi aucun Catholique de l'armée ne sera exposé à être privé des secours de la religion.

Propagateur Catholique.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Plus de £500 ont déjà été collectés dans cette ville, pour les victimes de l'incendie de St. Jean de Terre-neuve. Lord Cathcart a donné £100, et £2,000 ont été pris sur les fonds de la province.

Une dépêche du gouverneur de Terre-neuve au secrétaire colonial dit qu'il a été détruit 2,000 maisons et que la perte totale peut s'estimer entre £600,000 et £1,000,000.

La législature de cette province a été convoquée pour le 16. Son Excellence a proposé d'emprunter environ un demi-million pour rebâtir la ville.

A Québec, le comité de secours a rejeté une motion de M. Fisher tendant à faire parvenir £5,000 aux incendiés de Terre-neuve, et une autre de M. Jessupp, se bornant à £600, devant être pris sur les fonds qui ont été souscrits en faveur de Québec.

Minerve.

—Un Vaisseau arrivé à New-York le 4 courant, a rapporté qu'il était bruit aux Barbades qu'une escadre anglaise des Indes Occidentales avait eu ordre de se rendre dans le Golfe de Mexico. Cette escadre qui se compose de dix à quinze voiles a touché à l'Isle St. Thomas. On rapporte aussi qu'un vaisseau français de 74 et deux frégates se rendent au Golfe.

Idem.

Accident.—Le nommé Pierre Harnois, cultivateur de la Valtrie, s'est noyé à Sorel samedi dernier, vers une heure du matin, en voulant embarquer à bord du steamboat *St. Louis*. L'accident est dû au mauvais état du quai. Le corps fut retiré de l'eau 15 à 20 minutes après, mais il fut impossible de le rappeler à la vie. Un corps du jury a rapporté le verdict suivant: «noyé par suite du mauvais état du quai dont la terre s'est éboulée.»

Idem.

Nouvelles.—Le *Morning Courier* rapporte qu'un nommé Cosgrove de la rue St. Dominique, étant ivre, se prit de querelle avec sa femme qui le poussa du haut d'un escalier en bas. Il mourut quelques tems après d'apoplexie.

Aurore.

—La semaine dernière un matelot du nom de Thomas Linklighter étant à la roue du vapeur *Ireland* dans le havre Sydenham fut par accident lancé à l'eau et se noya.

Idem.

Le 2 juillet dernier une quinzaine d'hommes conduits par un Timothé Harrington montèrent sur un cajon, amarré en face de Chateaugay, coupèrent les câbles qui le retenaient et le lancèrent au courant. Le cajon s'est perdu dans les rapides; on l'estime à £2,000. Il appartenait à M. Duncan McDonald de Cornwall. Treize des coupables ont été arrêtés.

Idem.

Samedi un nommé Adolphe Robert tomba, malade, d'un des steamboats de Québec, dans la rivière. On eût quelque difficulté à le retirer, on y parvint enfin et il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où on en désespérait.

Idem.

—Son Excellence a souscrit £100 pour les incendiés de St. Jean (Terre-neuve). Les journaux annoncent aussi que l'Exécutif a pris sur lui de leur en accorder £2,000 tirés du trésor de la Province.

Idem.

—Un incident étrange, qui eut lieu hier matin en cette ville, a fait depuis le sujet de toutes les conversations et est encore l'objet des investigations de la police. Nous attendons le résultat de ces investigations pour donner les détails. Pour le moment, nous nous bornerons à dire qu'une jeune fille, qui avait disparu de chez ses parents depuis 9 ou 10 années, étant alors âgée d'environ 30 ans, aurait été reconnue sous le costume d'une indienne, dans une maison de la Basse-Ville où elle était entrée avec deux autres indiennes du Sault Saint-Louis, dont l'une se prétend sa mère. La jeune fille ne parle, dit-on, ni l'anglais ni le français, et ne s'exprime que dans la langue de la tribu dans laquelle elle serait entrée si mystérieusement.

Canadien.